

# Appel de candidatures

## Tribunal administratif du Québec

### SECTION DES AFFAIRES SOCIALES

#### ***Avis de recrutement de personnes aptes à être nommées membres travailleurs sociaux ou membres psychologues***

Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif invite les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature à la procédure de sélection aux fins de constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées membres, conformément au *Règlement sur la procédure de recrutement et de sélection des personnes aptes à être nommées membres du Tribunal administratif du Québec* ( chapitre J-3, r. 2).

Ces candidatures sont recherchées en vue de combler des postes à temps plein avec port d'attache à **Montréal** ou à **Québec**.

#### **ATTRIBUTIONS :**

Dans l'exercice de la compétence du Tribunal, la personne fait partie d'une formation multidisciplinaire de deux ou trois membres appelée à trancher des litiges dans diverses matières (exceptionnellement, elle pourra être appelée à siéger seule). Les membres de la formation seront appelés à tenir des audiences ou des séances de conciliation, délibérer en collégialité et rendre par écrit des décisions motivées.

#### **CONDITIONS DE TRAVAIL :**

Les membres du Tribunal administratif du Québec sont nommés durant bonne conduite par le gouvernement. Les conditions de travail sont établies selon les règles prévues au *Règlement sur la rémunération et les autres conditions de travail des membres du Tribunal administratif du Québec* (chapitre J-3, r. 3.1). L'échelle de traitement, applicable au 1<sup>er</sup> avril 2017, est de 111 315 à 144 708 \$. Une personne retraitée du secteur public reçoit un traitement correspondant à celui devant lui être octroyé pour occuper le poste visé, duquel est déduit un montant équivalent à la moitié de la rente de retraite qu'elle reçoit de ce secteur. Les membres sont appelés à voyager au Québec sur une base régulière. Les besoins du Tribunal requièrent, pour certains postes de la Section des affaires sociales, division santé mentale, une connaissance de la langue anglaise.

#### **CONDITIONS D'ADMISSION :**

**Travailleurs sociaux :** Être membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec et posséder dix (10) années d'expérience pertinente à l'exercice des fonctions de membre du Tribunal.

**Psychologues :** Être membre de l'Ordre professionnel des psychologues du Québec et posséder dix (10) années d'expérience pertinente à l'exercice des fonctions de membre du Tribunal.

#### **CRITÈRES DE SÉLECTION :**

Le comité constitué à cet effet prendra en compte dans son évaluation des candidatures, notamment, les critères suivants : les qualités personnelles et intellectuelles de la personne candidate; son degré de connaissance du domaine d'activités et ses habiletés à exercer des fonctions juridictionnelles; sa capacité de jugement, son ouverture d'esprit, sa perspicacité, sa pondération, son esprit de décision et la qualité de son expression. La connaissance de la langue anglaise sera un atout.

#### **MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

Soumettre sa candidature (**avant le 27 octobre 2017 à 16 h 30**) par l'entremise d'une plateforme numérique sécurisée accessible à partir du lien [suivant](#). Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre candidature en ligne ou pour obtenir de l'information sur le processus, vous pouvez consulter un représentant du Tribunal administratif du Québec au 418 643-0355, poste 3036 ou 3054.

Sur le lien [suivant](#), vous pouvez aussi consulter la *Loi sur la justice administrative* (chapitre J-3), le *Règlement sur la procédure de recrutement et de sélection des personnes aptes à être nommées membres du Tribunal administratif du Québec* ainsi que le *Règlement sur la rémunération et les autres conditions de travail des membres du Tribunal administratif du Québec*.

Veillez noter que seules les candidatures reçues avant la date limite seront considérées.

**Avis aux personnes candidates :** la candidature, les documents et renseignements afférents sont confidentiels.